Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 029-212901599-20251201-2025_85-DE

Département
Finistère
Commune
Peumerit

Délibération n° 2025-85

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION DU 1er DECEMBRE 2025

Le lundi 1er décembre deux mil vingt-cinq, à 19h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 24 novembre 2025, s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur CARADEC Jean-Louis, Maire. Etaient présents tous les membres en exercice, sauf Mme Janic Kérouédan qui a donné procuration à Mme Elodie Guennec, M. Didier Allain, Mme Sylvia Kieffer.
Mme Marjolaine Ullois-Dourthe a été élue secrétaire de séance.

Présents : 10 - Procurations : 1 - Votants : 11

5. QUESTIONS DIVERSES :

5.6 Choix d'un bureau d'études pour sondages géotechniques :

M. le Maire fait part aux élus du besoin de sélectionner un bureau d'études afin de réaliser des sondages géotechniques sur la structure des bâtiments communaux relevant de la tranche 1 de rénovation énergétique.
Le maître d'œuvre a sollicité plusieurs prestataires et propose de retenir l'agence ECR environnement de Plougastel Daoulas pour des missions de :

- Investigation G2AVP : reconnaissance de fondations, sondage géologique, essai pression
- Réfection de reconnaissance de fondations
- Rapport d'études G2AVP : rédaction et transmission du rapport

Le montant du devis proposé est de 4 850€HT, 5 820€TTC

APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE,
Retient l'agence ECR environnement de Plougastel Daoulas pour les missions de sondages géotechniques,
Autorise le Maire à signer le devis et procéder au paiement après travaux

Pour extrait certifié conforme,
Le 2 décembre 2025

MAIRIE DE PEUMERIT
29 Finistère

Monsieur le Maire de Peumerit
Jean-Louis CARADEC